departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

SEANCE DU 16 septembre 2002

Votants: 43 Convocation du Conseil Municipal:

SUBVENTIONS POUR LE PROTOCOLE DE SPORT DE HAUT NIVEAU

le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 17 septembre 2002

[Annexe]

Président:

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert PLANTECOTE

Conseillers:

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS. Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés:

Adjoints:

M. Joël RENOUX

Conseillers:

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020249

Vie Associative/Jumelages

SUBVENTIONS POUR LE PROTOCOLE DE SPORT DE HAUT NIVEAU

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort, soucieuse d'aider au développement du sport, et en particulier le sport de haut niveau, a élaboré, conjointement avec les instances sportives locales, un protocole d'aide aux associations évoluant en Division Nationale et participant par conséquent à des Championnats de France.

Les associations figurant dans le tableau ci-dessous remplissent les conditions fixées dans ce protocole :

N°	ASSOCIATIONS	Subventions 2001 (pour	Subventions 2002
		mémoire)	
6876	Stade Niortais Rugby	14 386,77 €	10 502,30 €
4096	Volley Ball Pexinois	9 172,70 €	3 594,16 €
4081	Assoc. Niortaise des Sports de	0 €	254,80 €
	Glace		
4010	Judo Club Niortais	1 691,88 €	1 113,40 €
4075	Mini Racing 79	4 466,60 €	3 959,20 €
4015	Taekwondo Club Niortais	3 066,05 €	4 998,84 €
4088	Les Archers Niortais	1 593,09 €	4 072,97 €
3997	Canöe Kayak Niortais	1 456,96 €	1 394,60 €
4083	Niort Squash	3 252,65 €	2 685,40 €
18100	Sojjok Kwan	2 636,50 €	1 149,60 €
4077	Roller Club Niortais	1 664,90 €	2 652,50 €
4071	Art et Sport Tennis de Table	2 001,81 €	2136,48 €
25073	Twirling Niort Baton	534,33 €	2 054 €
4020	Ball Trap Club Niortais	1 171,88 €	782,40 €
4048	Niort Bowling Club	3 559,07 €	1 936,78 €
4099	Bicross Club Niortais	632,21 €	1 373,02 €
16812	La Gaule Niortaise	0€	3 660 €
	Compétition		
14462	Niort Handball	0€	4 323,36 €
15494	Souché Niort Handball	4 523,62 €	2539,26 € (acompte en
			mars de 4 885 €)
		1	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 2

Pour le Maire de Niort Bernard BELLEC L'Adjoint Délégué

Alain BAUDIN

Ordre du jour

⁻ autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ce protocole et à verser, aux associations ci-dessus, les subventions correspondantes.